

## POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

# Quel avenir pour les tarifs douaniers?

## Une relecture de leurs incidences dans un contexte commercial en mutation

Par LJ Valencia, économiste, et Samuel Turcotte, analyste

### FAITS SAILLANTS

- Le taux tarifaire effectif moyen (TTEM) est une mesure clé de l'application des droits de douane aux importations américaines de biens canadiens. Il correspond aux droits réellement acquittés à la frontière, en fonction de la composition des produits que les États-Unis importent du Canada.
- Récemment, l'écart entre le TTEM réel et le taux tarifaire effectif moyen prévu (TTEMP) s'est creusé sur la base des derniers tarifs annoncés. Plusieurs facteurs expliquent l'écart entre le TTEMP et le TTEM réel, notamment la modification de la structure des échanges commerciaux, les problèmes administratifs, les retards de paiement et les exemptions issues d'accords antérieurs.
- Il est peu probable que le TTEM réel grimpe pour se rapprocher du TTEMP, en raison de la hausse de la conformité à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et de l'évolution de la structure des échanges commerciaux. Nos prévisions pour l'économie du Canada reflètent ce scepticisme. Si le TTEM réel devait converger vers le TTEMP, nos perspectives pour l'économie et le marché du travail canadiens seraient beaucoup moins optimistes.
- Il demeure peu probable que les droits de douane retrouvent leurs niveaux d'avant la guerre commerciale, étant donné les tarifs élevés sur des exportations canadiennes clés, comme les automobiles, l'acier, l'aluminium et les produits du bois. Ainsi, les contraintes commerciales resteront probablement un obstacle persistant à la croissance dans un avenir prévisible.

### Introduction

Iron Man a déjà dit : « Il faut parfois savoir courir avant de savoir marcher. » Aux Études économiques de Desjardins, nous nous sommes démenés pour comprendre les effets des tarifs douaniers sur l'économie canadienne. Par exemple, nous avons récemment examiné la [vulnérabilité de différents secteurs aux tarifs, en fonction des derniers développements](#).

Cependant, nos travaux antérieurs portaient surtout sur l'évaluation de la situation, si bien que nous n'avons qu'effleuré le sujet de notre approche pour analyser ces tarifs. Il est particulièrement important d'expliquer notre approche, compte tenu de l'écart entre les taux tarifaires américains que nous et d'autres prévisionnistes avions prévus et les taux réels auxquels les produits canadiens ont été confrontés. Dans le présent rapport, nous explorons les facteurs à l'origine des différences entre les taux tarifaires américains prévus et réels sur les

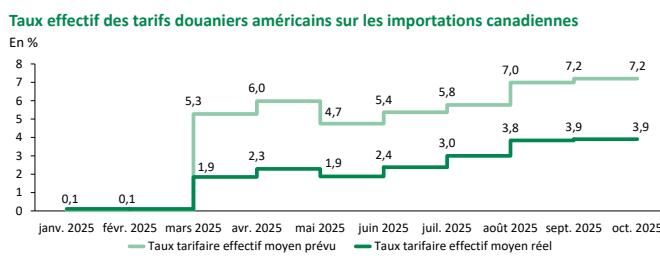
exportations canadiennes, la manière dont nous nous attendons à ce que ces droits de douane se comportent à l'avenir et leur incidence sur nos perspectives.

### Combler l'écart tarifaire

Depuis le début de la guerre commerciale, le TTEM sur les exportations canadiennes au sud de la frontière a servi d'indicateur clé de la politique tarifaire des États-Unis. Il correspond aux droits réellement acquittés à la frontière pour les marchandises canadiennes entrant aux États-Unis, en fonction de la composition des produits que ces derniers importent du Canada. Cependant, il n'était pas possible de suivre en temps réel l'évolution du TTEM réel au début de la guerre commerciale. En effet, les mesures tarifaires de Washington évoluaient rapidement et les données douanières, publiées avec un certain décalage, ne tenaient pas encore compte des droits nouvellement appliqués. Pour combler cet écart, nous avons mis au point un TTEMP

en appliquant les droits de douane nouvellement annoncés à la valeur des flux commerciaux passés. (Voir l'encadré sur la méthodologie à la page 2.) Dès que les données douanières ont commencé à refléter les droits réellement acquittés, nous avons pu comparer le TTEMP au TTEM réel, ce qui a révélé un écart persistant entre les deux mesures (graphique 1). Au moment d'écrire ces lignes, le TTEMP était d'environ 7,2 %, comparativement à un TTEM réel de 3,9 % en octobre.

**Graphique 1**  
Un écart persistant sépare les taux tarifaires réels et prévus



Une étude de la Réserve fédérale de Richmond a également constaté cet écart et l'a attribué aux changements dans la structure des échanges commerciaux, ainsi qu'aux frictions liées à l'application des mesures tarifaires ([Azzimonti, 2025 \[en anglais seulement\]](#)). Concrètement, la diversification des sources d'approvisionnement et les modifications dans la composition des produits ont tendance à gonfler le TTEMP, car les entreprises réagissent aux droits de douane en réduisant les achats de biens soumis à des tarifs importants et en réorientant leurs importations de pays frappés par des tarifs élevés, comme la Chine, vers d'autres dont les droits de douane sont plus faibles, comme le Vietnam. En même temps, les frictions liées à l'application des mesures tarifaires (comme les problèmes administratifs, les retards de paiement et les exemptions issues d'accords antérieurs) peuvent réduire le TTEM réel.

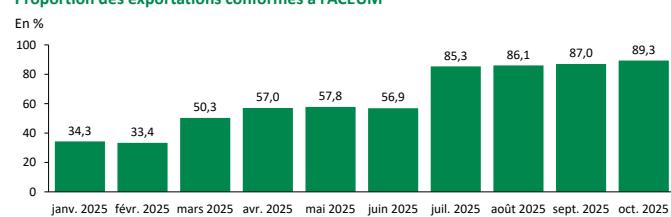
De plus, les estimations du TTEMP peinent à intégrer les tarifs extrêmement précis et propres à certains produits, ainsi que les règles d'application complexes. En outre, l'utilisation de données commerciales très agrégées, ainsi que des taux de conformité à l'ACEUM, réduit inévitablement l'exactitude des estimations du TTEMP. Cela est d'autant plus vrai que le pétrole brut, qui représente près d'un quart des exportations canadiennes, est presque entièrement conforme à l'ACEUM.

**Comment les tarifs douaniers pourraient-ils évoluer?**

La trajectoire du TTEM devrait être déterminée par deux forces opposées : l'augmentation de la conformité à l'ACEUM des exportations canadiennes et le renforcement des droits de douane sectoriels.

La première force est liée à la forte augmentation des exportations conformes à l'ACEUM, lesquelles bénéficient ainsi d'exemptions face aux tarifs généralisés imposés en vertu de l'*International Emergency Economic Powers Act* (IEEPA)<sup>1</sup>. Les dernières données commerciales d'octobre 2025 ont montré que la conformité à l'ACEUM a grimpé à environ 89,3 %, les exportateurs canadiens s'étant rapidement adaptés aux nouveaux tarifs américains (graphique 2). On s'attend à ce que cette tendance se poursuive, mais à un rythme plus modéré, jusqu'à atteindre environ 95 % d'ici la fin de 2026. À mesure que la part des exportations libres de droits de douane augmentera, le TTEM devrait diminuer graduellement.

**Graphique 2**  
Les exportateurs canadiens se sont rapidement adaptés aux tarifs américains  
Proportion des exportations conformes à l'ACEUM



La deuxième force émane de la pression persistante exercée par les droits de douane sectoriels, ciblant des industries que la Maison-Blanche considère comme stratégiques. Dans certains cas, ces tarifs deviennent prohibitifs (tableau 1 à la page 2). Contrairement à l'augmentation de la conformité à l'ACEUM, cette force risque de maintenir le TTEM à un niveau élevé.

Une réduction des droits de douane sectoriels semble peu probable à l'heure actuelle. En effet, les États-Unis ne montrent aucune envie de négocier. De plus, l'instauration récente de tarifs sectoriels a réduit l'effet de la conformité à l'ACEUM sur la diminution du TTEM réel. Les exemptions de tarifs pour ces

<sup>1</sup> L'IEEPA a été invoqué par l'administration américaine en lien avec ce qu'elle considère comme une menace liée au fentanyl et à l'immigration illégale à la frontière.

**ENCADRÉ**
**Taux tarifaires effectifs moyens et prévus**

La dynamique commerciale avec les États-Unis ayant évolué rapidement en 2025, l'analyse des droits de douane sur les exportations canadiennes est devenue essentielle pour évaluer les répercussions sur les producteurs canadiens. (Voir notre [analyse de janvier 2025](#) et sa [mise à jour de mars 2025](#).) Au départ, nous avons estimé les TTEMP par secteur en appliquant les nouveaux droits de douane à la valeur des exportations annuelles de 2024, en tenant compte de la conformité de chaque industrie à l'ACEUM. Bien que cette approche ait fourni des observations sectorielles détaillées, les estimations ont finalement divergé par rapport aux TTEM réels parce qu'elles supposaient une application intégrale des tarifs et ignoraient les ajustements des flux commerciaux et la hausse de la conformité à l'ACEUM.

Pour pallier ce problème, nous avons analysé les dernières données douanières du portail DataWeb de la United States International Trade Commission (USITC) afin de saisir les dynamiques commerciales dès qu'elles ont reflété le choc tarifaire. Cette méthode nous a permis de calculer avec précision les taux réels de conformité au TTEM réel, aux taux de conformité à l'ACEUM et aux parts des exportations nominales pour tous les codes des secteurs du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) ou les codes des produits du système de classification tarifaire américain, le Harmonized Tariff Schedule (HTS). Elle a aussi apporté de la clarté au paysage complexe des dispositions et des programmes qui exemptaient les exportations canadiennes de tarifs douaniers.

Ces calculs sous-tendent notre [dernier indice de vulnérabilité des secteurs d'activité](#) et les estimations des tarifs provinciaux présentées dans nos [Perspectives économiques provinciales](#) à l'aide des données provinciales de Statistique Canada sur les exportations. Notre dernier cadre de prédiction tente de rapprocher davantage le TTEMP du TTEM réel en utilisant les données commerciales mensuelles 2025 de l'USITC, ventilées selon les codes HTS à dix chiffres. Nous appliquons les tarifs annoncés aux valeurs commerciales en tenant compte du taux de conformité de chaque produit à l'ACEUM, et limitons l'application tarifaire générale de l'IEEPA à la part de chaque produit possible de droits. Cela nous permet d'appliquer des exemptions allant au-delà de l'ACEUM et de prévoir des scénarios tarifaires de recharge selon l'évolution de la politique.

**Tableau 1**
**Les tarifs sectoriels sont devenus la norme**

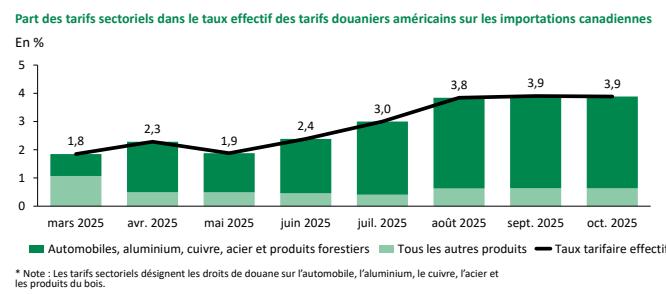
Tarif sectoriel*	Biens ciblés	Tarif appliqué	Tarif en %
Automobiles et véhicules lourds	Véhicules automobiles et lourds finis	Si conforme à l'ACEUM : sur contenu non américain (autrement sur la valeur totale)	25
	Autobus finis	Sur la valeur totale	10
Aacier et aluminium	Pièces automobiles et pièces de véhicules lourds	Uniquement si non conforme à l'ACEUM**	25
	Métaux primaires (intrait)	Sur la valeur totale	50
Cuivre	Produits dérivés (finis ou semi-finis)	Seulement sur le contenu métallique	50
	Produits dérivés (finis ou semi-finis)	Uniquement sur le contenu métallique***	50
Bois	Bois d'œuvre résineux	Sur la valeur totale	10****
	Produits en bois remboursés et armoires en bois	Sur la valeur totale	25*****

\*Présenté en cours d'application du produit, sauf mention, les tarifs sectoriels de l'IEEPA (frontières/mer) ne peuvent s'appliquer complètement. \*\* Non applicable (0 %) si conforme à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). Des tarifs sur l'acier et l'aluminium sont également appliqués. \*\*\* Exemption : le tiers de l'IEEPA peut s'appliquer aux produits non métalliques. \*\*\*\* À l'exclusion des droits antidumping et des droits compensatoires. \*\*\*\*\* En date du 1<sup>er</sup> janvier 2027, le taux sera de 30 % pour les produits remboursés et de 50 % pour les armoires.

Maison-Blanche et Desjardins, Études économiques

produits étant encore limitées, le taux tarifaire effectif reste élevé (graphique 3). Ces facteurs devraient persister et augmenter la pression à la hausse sur le TTEM. Cela est d'autant plus vrai que les importations américaines d'aluminium canadien devraient rebondir vers leurs niveaux de 2024 en raison de la baisse des stocks aux États-Unis et du manque de solutions de remplacement sur le marché américain.

En combinant les deux forces, nous nous attendons à ce que le taux effectif des tarifs ait atteint un sommet au quatrième trimestre de 2025, soit autour de 3,9 %, pour ensuite s'approcher de 3,6 % d'ici le milieu ou la fin de 2026

**Graphique 3**
**Les tarifs sectoriels influencent grandement le taux tarifaire effectif**


\* Note : Les tarifs sectoriels désignent les droits de douane sur l'automobile, l'aluminium, le cuivre, l'acier et les produits du bois.

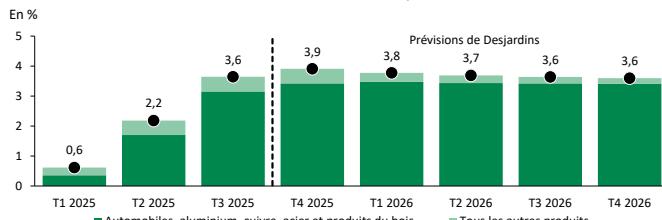
United States International Trade Commission et Desjardins, Études économiques

(graphique 4 à la page 4). Ce pic reflète la pression haussière exercée par l'effet combiné des nouveaux tarifs sectoriels et des tarifs précédemment annoncés, désormais pleinement en vigueur. Ces forces l'emportent temporairement sur la pression à la baisse exercée par la hausse de la conformité à l'ACEUM. En supposant qu'il n'y ait pas de mesures supplémentaires, que la conformité augmente et que les volumes d'échanges commerciaux diminuent dans la plupart des secteurs visés (à l'exception de l'aluminium), les pressions tarifaires devraient graduellement s'estomper en 2026. Cela dit, la menace constante de nouveaux tarifs sectoriels (des produits pharmaceutiques aux semi-conducteurs) ajoute une couche de volatilité à des perspectives déjà incertaines.

**Graphique 4**

Les droits de douane sur les importations américaines de produits canadiens ont probablement atteint leur sommet et devraient diminuer

Taux effectif des tarifs douaniers américains sur les importations canadiennes



United States International Trade Commission et Desjardins, Études économiques

**Comparaison des estimations et des prévisions des taux tarifaires**

Comme nous l'avons indiqué dans notre méthodologie, nous estimons le TTEM réel sur toutes les importations américaines en provenance du Canada en nous appuyant sur les TTEM par produit issus des données douanières les plus récentes. Ces taux donnent un aperçu des conditions actuelles et servent de base aux prévisions. Nous ajustons ensuite certains tarifs en fonction de mesures sectorielles nouvellement en vigueur ou annoncées, mais qui ne figurent pas encore dans les données. Ces ajustements s'appuient sur les résultats de tests de résistance de notre plus récent modèle de TTEMP, lequel intègre une application produit par produit des droits de douane ainsi que les derniers changements dans la composition des exportations afin d'ancrer les projections dans les conditions commerciales actuelles. (Voir l'encadré sur la méthodologie à la page 2.) Enfin, nous projetons les taux effectifs futurs en utilisant l'élasticité estimée des exportations, que nous appliquons à divers scénarios dynamiques de flux d'exportations.

En ce qui concerne les autres méthodes, la Banque du Canada (BdC) a estimé dans son [Rapport sur la politique monétaire d'octobre](#) que le taux tarifaire de juillet s'établissait à 4,4 % et qu'il pourrait augmenter à 5,9 % d'ici octobre. De même, le ministère fédéral des Finances a estimé dans son [budget de 2025](#) que le taux tarifaire s'établissait à 5,4 % au 1<sup>er</sup> novembre. Dans les deux cas, les estimations prennent la grille tarifaire américaine de 2025 et l'appliquent à la structure des importations de 2024 par produit. C'est pourquoi les TTEMP estimés par ces institutions sont bien supérieurs au TTEM réel présenté dans le graphique 3 à la page 3.

**Le TTEM réel finira-t-il par se rapprocher du TTEMP?**

On peut supposer que le TTEM convergera vers le TTEMP, car l'écart qui les sépare pourrait être en grande partie attribuable à des frictions temporaires liées à l'application des mesures tarifaires, lesquelles pourraient s'atténuer avec le temps. Toutefois, l'analyse des données douanières en fonction de nos

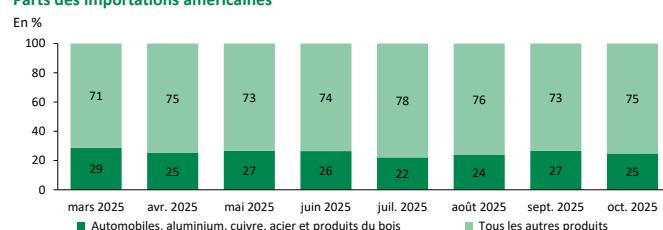
modèles tarifaires indique que, malgré l'augmentation probable du TTEM réel au cours des prochains mois, une convergence totale vers le TTEMP est peu probable.

Premièrement, l'effet de composition doit être pris en compte dans l'estimation des tarifs de 2025. Depuis mars 2025, la part des importations de produits soumis à des droits de douane sectoriels a diminué, sauf pendant les mois où la portée de ces tarifs a été étendue, ce qui invalide l'hypothèse selon laquelle la structure des exportations canadiennes de 2024 demeurerait inchangée (graphique 5). Cette tendance négative reflète une réduction graduelle de la demande d'importation de marchandises assujetties à des taux tarifaires plus élevés, une réaction classique d'ajustement commercial qui modifie la composition des produits au fil du temps. Par conséquent, comme ces produits représentent l'essentiel du fardeau tarifaire (graphique 3 à la page 3), la moindre variation de leur poids peut avoir une incidence importante sur le TTEM réel.

**Graphique 5**

La part des importations correspondant aux produits visés par des tarifs sectoriels a beaucoup fluctué

Parts des importations américaines



\* Note : Les tarifs sectoriels désignent les droits de douane sur l'automobile, l'aluminium, l'acier, le cuivre, et les produits du bois.

United States International Trade Commission et Desjardins, Études économiques

Deuxièmement, les tarifs sectoriels peuvent comporter des mécanismes d'application très complexes, ce qui limite intrinsèquement la précision des méthodes d'estimation simples. Par exemple, les droits de douane sur les produits dérivés de l'acier et de l'aluminium s'appliquent uniquement à la valeur du contenu métallique, que l'on considère généralement comme représentant environ la moitié de la valeur du produit fini. Cette hypothèse est toutefois une généralisation qui peut rapidement ne plus tenir dans la pratique. Plus la valeur ajoutée d'un produit est élevée, plus l'incidence des tarifs est diffuse, ce qui complique leur application. Cela explique en partie des cas comme celui de la machinerie, souvent citée (notamment dans l'étude de la Réserve fédérale de Richmond) comme un exemple où les droits de douane perçus demeurent systématiquement inférieurs aux montants attendus. Pourtant, il est peu probable qu'un tel produit soit soumis à un TTEM excessivement élevé, étant donné son contenu métallique relativement faible par rapport à la valeur totale du produit.

Troisièmement, bien que les frictions liées à l'application des mesures tarifaires soient susceptibles de diminuer, l'idée que leur seule disparition suffirait à réduire l'écart restant entre le TTEM réel et le TTEMP (ce qui ferait augmenter le TTEM réel de 2 à 3 points de pourcentage) semble exagérée à la lumière des données douanières récentes. Même si elles sont souvent présentées comme des failles temporaires, plusieurs exemptions, notamment celles liées aux seuils de contenu américain, à l'approvisionnement du gouvernement fédéral, à l'[Accord sur le commerce des aéronefs civils](#) et à l'[Accord sur les produits pharmaceutiques](#), sont des dispositions légales de longue date, peu susceptibles de disparaître entièrement. De plus, même si la conformité à l'ACEUM supplante désormais la plupart de ces exemptions, certains produits ne bénéficient que d'une protection partielle sous l'ACEUM et continueront donc de dépendre de ces exemptions pour leur protection contre les droits de douane. Par ailleurs, des données récentes montrent des améliorations dans plusieurs cas où les droits de douane perçus étaient inférieurs aux montants attendus. Même si l'on s'attend à ce que l'application des règles douanières se renforce, présumer que cela suffira à provoquer une hausse marquée des droits perçus reviendrait à supposer une défaillance systémique des procédures douanières, une hypothèse que les données disponibles ne corroborent pas. Dans l'ensemble, bien que les frictions liées à l'application des mesures tarifaires contribuent effectivement à combler l'écart entre le TTEM et le TTEMP, leur importance est souvent exagérée et elles ne pourraient provoquer la forte convergence que certaines personnes envisagent.

Bref, de nombreuses raisons permettent de douter d'une convergence totale du TTEM vers le TTEMP. Dans les faits, la réalité est bien plus complexe et sensible aux interférences que ce que la théorie suggère.

### Que signifient ces développements pour nos perspectives économiques?

Nous avons intégré les plus récents renseignements sur les droits de douane dans nos *Prévisions économiques et financières* (PEF) de décembre 2025. Cela dit, nous pouvons examiner les répercussions d'autres scénarios tarifaires sur les perspectives. Le tableau 2 présente les grandes lignes de chaque scénario.

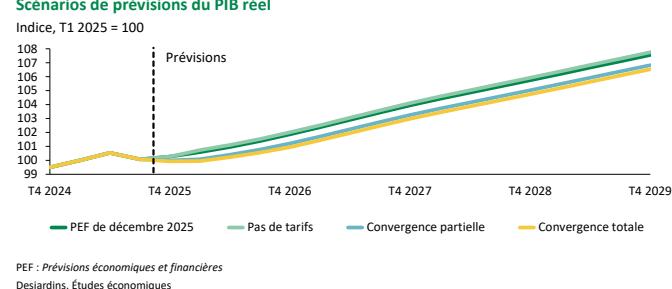
Dans un scénario de convergence partielle, la croissance moyenne entre 2026 et 2029 serait inférieure d'environ 0,16 % à celle des PEF de décembre et dans un scénario de convergence totale, elle serait inférieure de 0,22 % (graphique 6). Dans le cadre de la révision prochaine de l'ACEUM, même si un scénario sans droits de douane semble actuellement peu probable, celui-ci sert de borne supérieure pour notre analyse de scénarios. Contrairement aux autres scénarios, l'élimination des droits de douane entraînerait une augmentation des exportations canadiennes vers les États-Unis et de la production en général.

**Tableau 2**  
Hypothèses des scénarios

Scénario	Description*
PEF de décembre 2025	Le taux tarifaire effectif a légèrement diminué, passant d'un sommet de 3,9 % à 3,6 % d'ici le milieu de 2026, en raison surtout d'une augmentation de la conformité à l'ACEUM. Toutefois, les tarifs sectoriels ne lui permettent pas de baisser davantage.
Élimination des tarifs	Tous les tarifs douaniers américains sur les biens canadiens sont levés dès le T1 2026.
Convergence partielle vers le TTEMP	Les droits de douane sur les biens grimpent et le taux effectif augmente à environ 6 % à compter du T1 2026, en dessous du TTEMP de 7,2 %.
Totale convergence vers le TTEMP	Le taux tarifaire effectif augmente et égale le TTEMP à 7,2 % à partir du T1 2026.

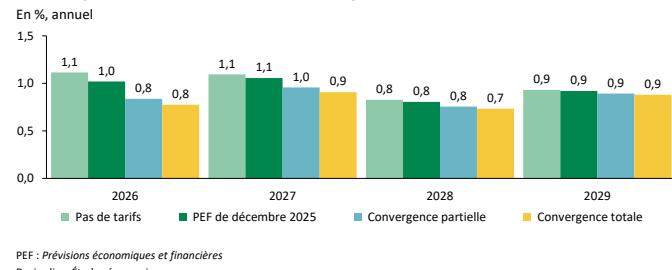
\* TTEMP : taux tarifaire effectif moyen prévu; PEF : *Prévisions économiques et financières*  
ACEUM : Accord Canada–États-Unis–Mexique  
Desjardins, Études économiques

**Graphique 6**  
Le Canada pourrait connaître une croissance plus faible si les tarifs douaniers réels convergent vers un taux prévu plus élevé  
Scénarios de prévisions du PIB réel



Pour ce qui est des autres indicateurs clés, les gains d'emploi devraient être moindres si le taux tarifaire réel converge vers le taux prévu. Dans un scénario de convergence totale, la croissance moyenne de l'emploi serait probablement plus faible, soit inférieure d'environ 0,13 point de pourcentage à nos PEF de décembre (graphique 7). Dans tous les scénarios, les effets sur la croissance de l'emploi devraient se faire sentir principalement en 2026 et en 2027.

**Graphique 7**  
La création d'emplois devrait être plus faible dans un scénario de convergence tarifaire  
Scénario prévisionnel de la croissance de l'emploi



Les pertes d'emplois pourraient aussi s'accélérer dans un scénario de convergence tarifaire (graphique 8). Dans un scénario de convergence tarifaire totale, le taux de chômage pourrait augmenter de 0,2 point en moyenne.

#### Graphique 8

**Les pertes d'emplois sont probablement plus importantes dans un scénario de convergence tarifaire**

**Scénario prévisionnel de la croissance du chômage**



PEF : Prévisions économiques et financières

Desjardins, Études économiques

#### Conclusion

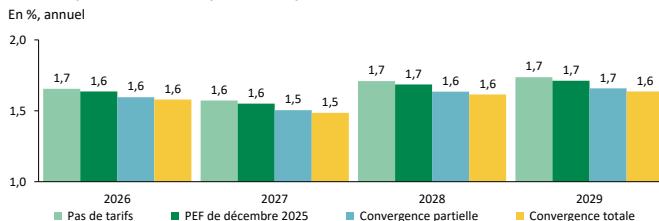
Les pressions tarifaires demeurent un frein important à nos perspectives économiques. L'ampleur des récents changements à la politique commerciale, l'incertitude entourant la révision de l'ACEUM et l'absence de progrès notables en vue de réduire les tensions commerciales suggèrent que les tarifs demeureront un obstacle structurel à la croissance. Cependant, nous ne sommes pas convaincus que les taux tarifaires effectifs réels atteindront les niveaux publiés par la Banque du Canada et le ministère fédéral des Finances, car ceux-ci ne tiennent pas compte des changements continus dans les données commerciales.

Enfin, nous avons examiné l'incidence des tarifs douaniers sur la production potentielle du Canada, soit ce que serait l'économie dans un état durable d'équilibre et de stabilité. Dans cette situation idéale, l'offre répond à la demande, l'économie se trouve en situation de plein emploi et l'inflation est faible et stable. De façon générale, toute hausse des droits de douane menant à un TTEMP plus élevé se traduirait probablement, toutes choses égales par ailleurs, par une croissance plus faible de la production potentielle (graphique 9). La croissance de la production potentielle pourrait passer de la moyenne annuelle de 1,65 % de nos PEF de décembre à 1,58 % dans un scénario de convergence complète. Une croissance plus faible de la production potentielle signifierait que l'économie canadienne est sur une trajectoire de croissance du PIB réel plus faible en raison du choc structurel déclenché par les droits de douane américains.

#### Graphique 9

**La croissance de la production potentielle pourrait être légèrement inférieure en raison des tarifs douaniers**

**Scénario prévisionnel de la production potentielle**



PEF : Prévisions économiques et financières

Desjardins, Études économiques